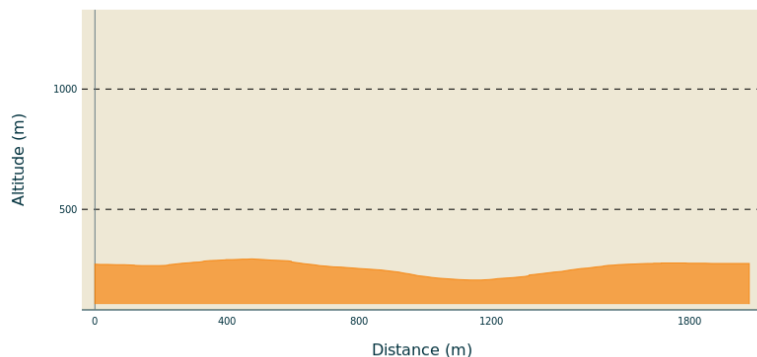


Randoland, Banne

Pays des Vans en Cevennes - BANNE

Profil altimétrique



Altitude min 206 m Altitude max 294 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 2 h

Longueur : 2.0 km

Dénivelé positif : 99 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine agricole, Patrimoine bâti

Itinéraire

Départ : Point information tourisme Banne

Arrivée : Point information tourisme Banne

Balisage :  GR

Communes : 1. BANNE

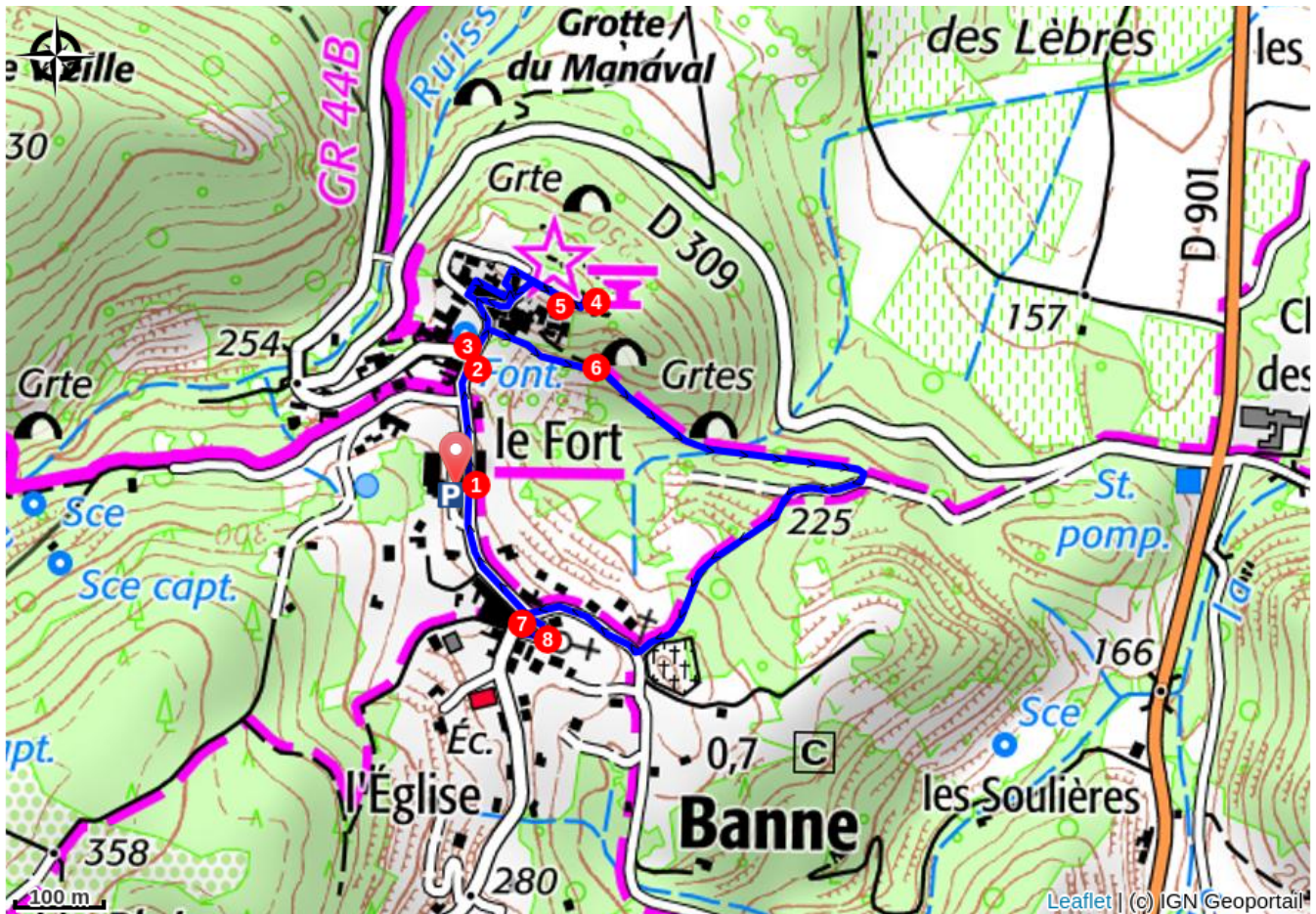
Du parking, descendre l'escalier qui permet de rejoindre la route puis partir à gauche. Attention à la circulation.

1. Observer le linteau en pierre de la porte rebouchée sur la première maison à droite.
2. Juste avant d'arriver sur la place du Fort, remarquer la croix de chemin en haut à droite du passage vouté.
3. Observer la fontaine sur la place du Fort.
4. Aller au fond de la place jusqu'au calvaire. Prendre la calade qui monte sur la gauche. Après 30 mètres, prendre à droite, les escaliers dans la toute petite ruelle. À la sortie de la ruelle, prendre à droite puis après une trentaine de mètres, prendre, le chemin qui monte sous le passage vouté. Suivre les escaliers

jusqu'à déboucher à la place du château. Face à l'entrée en fer à cheval, monter pour atteindre les ruines du château.

5. Retourner au bas de l'entrée en fer à cheval pour aller voir les écuries.
6. Emprunter ensuite les escaliers qui descendent sur la gauche. Au bas des escaliers, prendre à droite et descendre jusqu'à retrouver la place du Fort. A gauche de la place, suivre le chemin du Ranquet (balisage jaune). Observer les plantations sur la droite.
7. A l'intersection suivre le panneau « quartier de l'église » puis arriver au cimetière, continuer sur la route qui mène sur la place de l'église pour observer la fontaine.
8. Remarquer ensuite l'église.

Dos à l'église, prendre la route sur la droite pour revenir au Point information tourisme.



Recommandations

Soyez vigilants avec vos enfants notamment sur les zones non piétonnes. Le parcours s'effectue sous votre entière responsabilité. L'office de tourisme des Cévennes d'Ardèche et la société Randoland déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Les Vans (10 km) ou Joyeuse (21 km) prendre la direction Alès. Suivre Banne.

Parking conseillé

Parking du point information Banne

 Lieux de renseignement

Office de tourisme des Cévennes d'Ardèche

contact@cevennes-ardeche.com

Tel : +33 (0)4 75 37 24 48

<https://www.cevennes-ardeche.com/>